



OFFRE DE STAGE 2026

*Evaluation variétale des performances agronomiques, gustatives et tenue post-récolte
Melon et fraise*

L'APREL est une station d'expérimentation en maraîchage, située à Saint Rémy de Provence au cœur d'une importante zone de production maraîchère. L'APREL a la particularité de mener ses essais chez les producteurs afin de favoriser la validation de nouvelles techniques en conditions de production et de faciliter leur appropriation par les agriculteurs.

Contexte

Pour certaines espèces maraîchères, le choix variétal est très large et ne cesse d'évoluer. Afin de faciliter le choix aux producteurs, l'enjeu est d'identifier les variétés qui répondent à la fois à la réussite de la culture (performances agronomiques), à la réduction des traitements phytosanitaires (résistances génétiques) et la satisfaction du consommateur (qualité gustative et conservation). Au-delà du levier variétal les techniques et outils de production évoluent en cohérence avec les enjeux environnementaux et économiques comme l'agrivoltaïsme. Des essais sont mis en place afin d'acquérir des données et faciliter le choix des producteurs dans l'adaptation de leurs itinéraires techniques.

Le stagiaire sera ainsi mené à participer aux différents essais (1) programme melon : variétaux et technique, et (2) programme fraise : variétaux et suivi d'une plateforme fraise hors-sol agrivoltaïsme, pour répondre à ces objectifs.

Missions

- Récoltes et estimation des rendements, observations physiologiques et sanitaires
- Analyses sensorielles au sein d'un panel de dégustateurs
- Evaluation de la qualité des produits (mesures physico-chimiques en labo et suivi post-récolte)
- Analyses des données et restitution des résultats

Profil recherché

- Stage Bac+2 à Bac+4 (BTS, DUT, licence Master 1 ou césure)
- Goût pour le terrain, laboratoire et productions végétales
- Rigueur scientifique, autonomie, sens d'initiatives et de l'orientation
- Capacités de synthèse et rédaction
- Analyses statistiques

Conditions de stage

- Durée : **3-5 mois à partir mi- avril.**
- Lieu : vous serez basé à Saint-Rémy-de-Provence.
- Indemnité forfaitaire légale. Les frais kilométriques liés à l'utilisation d'un véhicule personnel sont indemnisés selon le barème en vigueur. L'hébergement reste à votre charge.
- Permis B & véhicule nécessaire.

➤ **CV et lettre de motivation à l'intention d'Antoine DOURDAN (dourdan@aprel.fr).**

-----Association Provençale de Recherche et d'Expérimentation Légumière (APREL)-----

N°SIRET 409 574 449 00032 - Code APE 7219Z - N° TVA intracommunautaire: FR 12409574449

APREL – Route de Mollégès D31 – 13210 Saint-Rémy de Provence – Tel 04 90 92 39 47 – Mail : aprel@aprel.fr